

Intra CL

Public

Chargés de Coopération
Territoriale

Pré-requis

Aucun pré-requis

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

1 groupe d'agents de la
Caf de la CREUSE

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation/Action Accompagner l'implantation des chargés de coopération en partageant nos démarches d'intervention

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Engager une réflexion collective et cohérente avec le projet de Caisse et son organisation.

Contenu

Module 3 : Partager entre Conseillers techniques CAF et Chargés de Coopération Territoriale une méthodologie de projet agile et évolutive privilégiant les résultats aux objectifs et facilitant la mesure d'impact social.

Ce module s'inscrira dans une démarche d'acculturation à l'approche orientée « changement » et à l'analyse d'impact à faible niveau de preuve.

Journée 1

- **De la CTG aux changements durables ou comment engager un processus global de développement territorial ?**

Processus proposé :

- La CTG : Des représentations individuelles à une démarche collective.
- Identifier les grandes étapes de la démarche et les acteurs du développement territorial.
- Co-construction d'un processus de définition de « futur idéal » à long terme par territoire de projet.
 - Présentation et expérimentation d'outils supports (le capital stratégique de développement).
- Retour sur les « accords-cadres » signés par territoire CTG et formalisation de changements durables pour le territoire.

Journée 2

- **Des changements durables à l'analyse d'impact social en passant par les chemins de progrès,**

Processus proposé :

- Co-construire des chemins de progrès.
- Partager le sens et les finalités d'un processus d'évaluation.
- Identifier les différents niveaux de l'évaluation.
- S'accorder sur ce que l'on ambitionne au travers de l'analyse d'impact.
- Formaliser un dispositif de suivi et d'évaluation in-itinere, intégrant la question de la mesure d'impact à faible niveau de preuve.

Module 4 : S'accorder sur ce que l'on entend par « coopération territoriale ». Identifier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs. Outiller les Chargés de Coopération Territoriale en matière de pratiques et démarches participatives favorisant la coopération.

Journée 1

- **De l'équilibre de Nash aux grands principes de la coopération à l'échelle d'un territoire**

Processus proposé :

- Jeux d'appréhension de la coopération.
- Identifier les facteurs clefs de réussite d'une coopération durable au service du développement des territoires.
- Co-construire les processus et outils permettant la pleine expression de ces facteurs de réussite.
- Imaginer des espaces d'animation d'une démarche de Coopération Territoriale (tables de concertation).

Journée 2

- **Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les Chargés de coopération territoriale en matière de pratiques et démarches participatives favorisant la coopération.**

Processus proposé :

- Identifier la place et la posture du Chargé de coopération territoriale dans l'animation de la coopération au service du développement territorial.
- Créer les conditions favorables au développement d'un travail associé entre Conseiller, Responsable CTG (CAF) et Chargé de Coopération territoriale (Collectivité),
- Expérimenter des méthodologies d'animation participatives permettant le développement de pratiques de coopération entre acteurs des territoires et institutions au service d'un projet de territoire partagé.

Module 5 : Co-construire entre représentants d'EPCI, agents et managers du pôle développement de la CAF et Chargés de coopération territoriale, les attendus de la fonction de « Chargé de coopération territoriale ».

Ce module sera animé sous la forme d'un séminaire d'une journée

Séminaire d'une journée

- **Chargé(e) de coopération territoriale : un nouveau métier à co-construire...**

Processus proposé :

- Foire aux questions individuelles autour de la fonction de CCT, suivi du regroupement des questionnements similaires en « grandes familles » (Méthode du méta-plan).
- Identification pour chaque « grande famille de questions » des enjeux, des pistes de solution et de leur traduction en « éléments constitutifs » d'une fiche de poste type. (Alternance de méthodes en petits groupes ou en grand groupe via la technique du « fish bowl »).
- Co-construction d'une fiche de poste type de « Chargé de coopération territoriale » à partir d'un gabarit.
- Formaliser les vecteurs de progrès pour alimenter la montée en compétences des Chargés de coopération territoriale.

Attention, le propre d'une démarche participative réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe. Aussi, le contenu des modules est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe et en concertation avec celui-ci dans le respect strict des ambitions de formation visées par la CAF de la Creuse.

Nous nous inscrivons dans un processus de formation/action. Ce module reposera donc sur des projets de territoires en cours de déploiement. Le travail entre chaque module est inhérent au principe de formation/action et la mission devra nécessairement s'inscrire dans la durée afin de laisser le temps de l'expérimentation pratique entre chaque module.

Méthodes mobilisées

La méthodologie proposée prévoit de partir systématiquement de là où en sont les participants. Par exemple, pour le module 3, les CTG actuelles signées sur la base d'accord cadre représentent une base intéressante sur laquelle nous appuyer pour construire ce module de formation et aborder la construction du projet dans le cadre de l'approche orientée changement. Pour le module 2, nous partirons des représentations individuelles pour construire une définition collective de la coopération territoriale. Enfin, le module 3, organisé sous la forme d'un séminaire d'une journée s'organisera autour des questionnements individuels des participants. Ces questionnements seront ensuite regroupés par « grandes familles » afin de construire collectivement des pistes de réponse...

Il s'agit bien de partir de la pratique des participants pour élaborer d'éventuelles pistes de progrès dans l'accompagnement à l'animation de la coopération entre acteurs au service développement des territoires.

Normal

0

21

false

false

false

FR

JA

AR-SA

/* Style Definitions */

table.MsoNormalTable

{mso-style-name:"Tableau Normal";

mso-tstyle-rowband-size:0;

mso-tstyle-colband-size:0;

mso-style-noshow:yes;

```
mso-style-priority:99;  
mso-style-parent:"";  
mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt;  
mso-para-margin:0cm;  
mso-pagination:widow-orphan;  
font-size:10.0pt;  
font-family:"Calibri",sans-serif;  
mso-bidi-font-family:"Times New Roman";  
mso-fareast-language:JA;}
```

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations

individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Agents de Développement Social territorial.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de



l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
